

date de mise en ligne : 24 février 2026



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00021** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur DE PINHO MIKAEL
 5 ALLEE DE CROSNE
 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : Installation d'un portail coulissant automatique en aluminium noir, d'une
longueur de 5 mètres et d'une hauteur de 1,60 mètre à l'entrée d'une allée privée

Sur un terrain sis ALL DE CROSNE
Cadastré AP509

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 18 FEV. 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00021 du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,